

COMITÉ NATIONAL
D'AIDE ET DE PRÉVOYANCE
EN FAVEUR DES SOLDATS

Approuvé par le Ministre de la Guerre
et le Gouverneur militaire de Paris

2, Place de la Bourse, 2
PARIS

Paris, le 19 Décembre 1914.

Madame la Marquise ARCONATE VISCOUNT
Hôtel d'Anjou



Madame,

Monsieur Lépine nous a remis une somme de Mille Francs que vous avez bien voulu lui faire parvenir pour le Comité National.

Nous vous exprimons nos bien sincères remerciements pour le précieux concours que vous apportez ainsi à notre œuvre patriotique.

Veuillez agréer, Madame, avec l'expression renouvelée de notre gratitude, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président :

858

COMITÉ NATIONAL
D'AVIATION ET DE PARACHUTISME
EN FAVEUR DES SOLDATS
DE LA GUERRE DE LIBERATION
DU PEUPLE FRANÇAIS

S. PLACE DE LA PORTE, 5
PARIS

REGISTRE DE MANDAT DE RECOURS

HÔTEL DE VILLE

PARIS



MANDAT

MONSIEUR LE MAIRE DE PARIS

DE LA CITE DE PARIS

PARIS

MONSIEUR LE MAIRE DE PARIS

DE LA CITE DE PARIS

PARIS

MONSIEUR LE MAIRE DE PARIS

DE LA CITE DE PARIS

PARIS

LE 10 JANVIER 1944



COMITÉ NATIONAL D'AIDE ET DE PRÉVOYANCE
EN FAVEUR DES SOLDATS 8786

Siège Social à la Chambre de Commerce de Paris : 2, Place de la Bourse

Paris, le 19 décembre 1914



Reçu de Madame la Marquise Arconale Visconti
Hotée d'Angers, Angers

la somme de ~~Amille francs~~

offerte au Comité National d'aide et de prévoyance en faveur des soldats.

Le Membre Trésorier de la Chambre de Commerce de Paris

TRÉSORIER DU COMITÉ,

N° ~~Amille francs~~ 3077

F. de Miles (Signature)

